



## **Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle 2023**

**Le mardi 9 mai à 19h00**

**Auberge internationale, 19 rue Sainte-Ursule**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.
2. Rappel - Convention et règles de rencontre pour un bon déroulement.
3. Présentation des membres du CA.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 10 mai 2022.
6. Présentation des états financiers 2022.
7. Rapport des administrateurs - Compte-rendu sur les travaux du CA portant sur les principaux dossiers d'intérêt concernant le Vieux-Québec.
8. Dossiers spéciaux :
  - a. Les retombées du colloque sur le « tourisme autrement »
  - b. L'aboutissement du dossier chemin « temporaire » de la Citadelle
  - c. Le projet pilote de zone piétonne – mesures d'apaisement de la circulation sur la rue St-Louis
  - d. Le paysage sonore du Vieux-Québec
9. Parole à l'assemblée.

10. Élections au Conseil d'administration – Trois postes arrivant à échéance de mandat sont en élection et deux postes additionnels sont à pourvoir.

Résultat des administrateurs élus.

11. Levée de l'assemblée.

Michel Masse, président

---